

LE TRAIT D'UNION

volume 47 numéro 04; Avril 2022



Inscription à la
maternelle p.14

Assemblée
générale
Trait
d'Union
p. 3



Micro culture du cannabis p.15



Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : **418 492-5926**

Activités et loisirs pour tous

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 avril 2022



Conseil d'administration

Présidente :	Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente :	Angèle Dionne 492-9690
Trésorière :	Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire :	Claudette Rivard 492-1612
Directrice :	Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Myrtha St-Pierre
Comité embellissement	Angèle Dionne
Simon Lebrun	Co-éco
Diane Cardin	Habitations Saint-Bruno
Service incendie	

Sommaire :

Page 3 : Faire du plogging à Saint-Bruno - Habitations
Page 4 : Avis convocation - Place de l'église
Page 5: Bottin des ressources - Alimentation Saint-Bruno
Page 6 - 9 : Chronique municipale
Page 10 : Chronique culinaire
Page 11: Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut pas voir grand
Page 12 - 13 : Biblio - 50 ans et plus
Page 14 : Jeux - Inscription maternelle
Page 15 : Micro culture cannabis -
Comité embellissement
Page 16 : Co-éco
Page 17 : Service incendie
Page 18: Horaire d'ouverture
Page 19- 20: Commanditaires

Faire du plogging à Saint-Bruno

Plogging! Vous avez peut-être déjà entendu ce mot dans les médias ou dans les journaux ces derniers mois. Cette pratique devient de plus en plus populaire dans les centres urbains autour du globe et elle commence tranquillement à être popularisée au Québec.

Qu'est-ce que le plogging?

Aussi appelé l'écocourse, le concept du *plogging* voit le jour en Suède il y a de cela quelques années. En grandes lignes, le *plogging* est une pratique consistant à ramasser les déchets se retrouvant dans les rues, dans les fossés et même dans les parcs tout en faisant une activité physique.



Le but de cette action est de donner une nouvelle vocation à nos sorties extérieures. Cette pratique, une fois adoptée par une majorité de piétons, permet un meilleur contrôle des déchets laissés dans les rues. Graduellement, les déchets sont ramassés par la communauté et cet effort collectif favorise un assainissement de notre milieu de vie. Il vous suffit de vous assortir d'un sac pour mettre les déchets et le tour est joué. C'est un pensez-y-bien!

Il faut également mettre de l'avant que ce mouvement collectif allègerait la tâche des bénévoles du comité d'embellissement de la municipalité en leur enlevant certaines rues à nettoyer. Ça ne coûte rien et je suis convaincu que la pratique du *plogging* aidera grandement le comité tout en améliorant notre milieu de vie.

Il est également bon de savoir que la pollution des cours d'eau est un enjeu mondial et ce sont de petites actions comme ça qui font une différence. Les déchets laissés

dans les rues sont souvent déplacés par le vent dans les ruisseaux, dans les rivières et dans le fleuve. Selon Statistique Canada, 8 millions de tonnes de plastique seraient jetées annuellement dans les océans annuellement. Au Canada, plus de 8000 tonnes de déchets en plastique se retrouveraient à polluer les cours d'eau en 2010. Imaginez en 2022!

Comme un des membres du comité d'embellissement m'a si bien dit: "Une fois qu'on a commencé à ramasser des déchets dans les rues, il nous est pratiquement impossible de regarder ailleurs quand on en croise en marchant et l'on finit sans même le vouloir à les ramasser.»

Simon Lebrun

LES HABITATIONS SAINT-BRUNO
Résidence pour personnes âgées autonomes
321, rue de l'Église, Saint-Bruno de Kamouraska
www.habitationsmstbruno.ca

À LOUER

Logement 3½

- Service de 2 repas par jour
- Balcon, stationnement, câble, électricité
- Accessible au programme Allocation-logement

Pour informations, communiquez
au 418 308-0838

Venez nous visiter !

Avis de convocation assemblée générale de votre journal

Cela fait maintenant 2 ans qu'à cause de la pandémie, nous avons dû tenir nos assemblées générales en octobre, plutôt qu'en mai comme d'habitude, car à ce moment nous étions dans une période où les rassemblements étaient interdits.

Cette année, avec les assouplissements actuels, nous vous convions donc le mardi 24 mai à 19 h 30 pour assister à notre assemblée générale annuelle.

À l'ordre du jour :

Lecture de l'ordre du jour

Lecture et adoption du procès-verbal du 12 octobre 2021

Rapport d'activités

Plan d'action 2022-2023

Présentation et adoption du rapport financier 2021-2022

Ratification des actes des administrateurs

Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice

Élection

Prix de présence

Donc, nous vous attendons nombreux à cette rencontre, nous profiterons de l'occasion pour relancer notre membership pour la prochaine année, ceci se veut un signe d'appartenance à votre journal et non un moyen de se financer. Une boîte au dépanneur est toujours disponible pour y mettre votre contribution.

Deux ans également que le congrès de notre association (AMECQ) est reporté. Cette année nous aurons la chance d'y participer. Il se tiendra à Longueuil les 29, 30 avril et 1^{er} mai. Des membres de notre équipe s'y rendront afin de se ressourcer et de rencontrer d'autres journaux communautaires. Cela est toujours l'occasion d'échanger sur les bons coups et les difficultés rencontrés par chacun.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Constance Gagné, présidente

PLACE DE L'ÉGLISE

MESSES

Mois d'avril



Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	10	Aux intentions des sœurs de la visitation décédées et vivantes par Thérèse Lemieux	
Dimanche 11 h	17	Messe collective de Pâques	
Dimanche 11 h	24	À ses intentions par Lise Rivard	

Décès

Au CHRGP de Rivière-du-Loup, le 1^{er} mars 2022, est décédée à l'âge de 84 ans et 6 mois **Mme Jeannine Duval**, épouse de feu M. Arthur Dionne. Elle demeurait à Saint-Bruno, Kamouraska.

Il n'y aura pas d'exposition, ni de service religieux. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Bruno à une date ultérieure.



À la résidence la Source de Saint-Alexandre, le 9 mars 2022, est décédé à l'âge de 86 ans et 3 mois **M. Marcel Dionne**, conjoint de Mme Rose-Aline Bernier. Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition. Le service religieux sera célébré le samedi 7 mai 2022 à 14 h, en l'église de Saint-Bruno, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Il demeurait autrefois à Saint-Bruno.

Sincères condoléances à toute la famille

Bottin des ressources ??

Le CA du journal communautaire « Le Trait d'Union » s'était donné comme mission de mettre à jour « le bottin des ressources de Saint-Bruno ».

Toutefois, le peu de participation des résidents à faire connaître leur offre de service et ce, malgré de nombreux rappels, l'incite à vérifier l'intérêt réel pour un tel bottin. Celui-ci requérant une somme de travail substantielle.

Si votre intérêt est important pour un tel bottin, il lui fera plaisir de continuer son projet. Faire connaître votre opinion en appelant une personne du CA (noms et téléphone dans le journal) ou en envoyant un courriel trdunion@globetrotter.net.

Le CA du journal le « Trait d'Union »

Alimentation St-Bruno 2020

**** méchoui ****

Samedi 16 avril entre 17 h et 18 h (pour sortir)

Cartes en vente au dépanneur seulement jusqu'au 11 avril 2022



Prix : 18 \$

Tél. : 418-492-3185

155, route du Petit Moulin, Saint-Bruno-de-Kamouraska

Prenez note que nous ferons un poulet BBQ le 24 juin. Les détails seront dans le prochain Trait d'Union.

Joyeuses Pâques



**Le vaccin
n'est pas
efficace
contre ça,**

**mais très
efficace contre
la COVID-19.**

Québec.ca/vaccinCOVID

La vaccination, encore et toujours
la meilleure protection.

Votre
gouvernement

Québec



Chronique municipale

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2022

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 7 février 2022 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 20 h.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-02-024 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-02-025 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022

2022-02-026 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 116 039,63 \$.

2022-02-027 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 246-2021 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 207-2018 RELATIVEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS.ES MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu unanimement que le règlement 246-2021 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus.es municipaux soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit : **(Voir le livre des règlements)**.

2022-02-028 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 247-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 209-2018 RELATIVEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

Monsieur Bernard Fortin, conseiller, donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 247-2022 abrogeant le règlement 209-2018 relativement au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2022-02-029 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 248-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 220-2020 CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Monsieur Gilles Plourde, conseiller, donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 248-2022 abrogeant le règlement 220-2020 concernant la gestion des matières résiduelles afin d'apporter une modification dans la catégorie d'unité pour la taxation annuelle en ce qui concerne les conteneurs.

2022-02-030 RÉSOLUTION POUR METTRE FIN AU POSTE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska informe par lettre au nom du Conseil municipal à l'employée #13-0003 qu'à défaut d'obtenir de son médecin un pronostic de retour au travail éminent dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la lettre mentionnée ci-dessus, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska devra mettre fin à son emploi.

2022-02-031 RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER LE MANDAT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR PRÉPARER LA 2^E PARTIE DU DOSSIER DES TRAVAUX DU RANG SAINTE-BARBE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine le mandat à Bouchard Service-conseil pour procéder au dépôt de l'appel d'offres relatif à la 2^e partie des travaux du rang Sainte-Barbe sur le SEAO.

2022-02-032 ACCEPTATION DU MANDAT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN PLAN DE LA RÉFECTION DE LA RUE DE L'ÉGLISE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- accepte l'offre de services professionnels en ingénierie pour la conception des plans et devis présentée par la firme Bouchard Service-conseil au coût de 5 215,00 \$ avant taxes, selon les conditions décrites à ladite offre de services;
- que ces frais soient payés à même la subvention TECQ 2019-2023.

2022-02-033 ACCEPTATION DU MANDAT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL POUR LA SURVEILLANCE PARTIELLE DES TRAVAUX DE PAVAGE D'UNE SECTION DU RANG SAINTE-BARBE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte l'offre de services professionnels proposée par Bouchard Service-conseil pour la surveillance partielle des travaux de pavage d'une section du rang Sainte-Barbe au coût de 3 630,00 \$ avant taxes.

2022-02-034 RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE MUNICIPALE POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise la directrice générale par intérim à verser le montant de 13 024,41 \$ à la Fédération Québécoise des municipalités pour le renouvellement de l'assurance municipale pour l'année 2022.

2022-02-035 CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal accepte de créer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

Que ce fonds sera constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 LERM;

2022-02-036 APPROBATION DES INTERVENTIONS EN COURS D'EAU PRÉVUES EN 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie les travaux d'entretien sur le cours d'eau Branche Gagnon du cours d'eau St-Denis prévus par la MRC en 2022 et s'acquittera de la facture qui y sera associée;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande à la MRC de produire un acte de répartition des coûts desdits travaux prévus;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive de l'ensemble des contribuables du bassin versant localisés en amont des travaux;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectués par la MRC afin de déterminer les superficies contributives et accepte que ce type d'acte de répartition puisse comporter certaines imprécisions;

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la Municipalité de maintenir ce mode de répartition.

2022-02-037 PERSONNE DÉSIGNÉE AU NIVEAU LOCAL EN MATIÈRE DE GESTION DES COURS D'EAU

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska nomme Monsieur Roger Thériault, responsable des travaux publics comme personne désignée. Une fois nommée par la MRC de Kamouraska, cette personne sera en mesure d'agir, dans les limites de sa municipalité, au nom de la MRC, pour le démantèlement d'embâcle et pour l'enlèvement d'obstructions causant une menace immédiate ou imminente aux personnes ou aux biens.

2022-02-038 NOMINATION DES ÉLUS MUNICIPAUX SUR DIVERS COMITÉS INTERNES ET EXTERNES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder aux nominations suivantes sur les comités ci-après énumérés :

1. Comité d'embellissement : Bernard Fortin
2. Comité des loisirs / Art et culture : Matthieu Gagné
3. Voirie : Gilles Beaulieu
4. Sécurité publique / Incendie : Marie-Josée Caron
5. Administration et développement : Gilles Plourde
6. Bibliothèque et communication : Julie Nadeau
7. Matières résiduelles : Gilles Beaulieu
8. Changements climatiques : Marie-Josée Caron
9. Mycologie : Bernard Fortin

2022-02-039 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR ROGER LAVOIE EN REGARD DU LOT NUMÉRO 5 726 830 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska doit donner son avis relativement à une demande d'autorisation de dérogation mineure déposée par Monsieur Roger Lavoie concernant le 314, rue de l'Église;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser une ligne avant du lot 5 726 830 pour une éventuelle subdivision du terrain créant ainsi un lot de 1 519,80 mètres carrés et un lot de 3 365,2 mètres carrés dont la ligne avant de 42,77 mètres déroge de 7,77 mètres du règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement numéro 69-90 exige pour un lot partiellement desservi une largeur maximale fixée à 35 mètres;

ATTENDU QUE le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété;

ATTENDU QUE l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure permettant une ligne avant de 42,77 mètres maximale au lieu de 35 mètres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accorde la dérogation mineure à Monsieur Roger Lavoie visant à régulariser une ligne avant du lot 5 726 830 du cadastre du Québec pour une éventuelle subdivision du terrain.

2022-02-040 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE LA COMPAGNIE 9041-1034 QUÉBEC INC. EN REGARD DU LOT NUMÉRO 5 737 631 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska doit donner son avis relativement à une demande d'autorisation de dérogation mineure déposée par 9041-1034 Québec Inc. concernant le 138-140 route du Petit-Moulin;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser une ligne avant du lot 5 737 631 pour une éventuelle subdivision du terrain créant ainsi deux lots dont un lot de 2 097 mètres carrés et un lot de 1 500 mètres carrés dont la ligne avant de 22,23 mètres déroge de 2,67 mètres du règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement numéro 69-90 exige pour un lot partiellement desservi une largeur minimale fixée à 25 mètres;

ATTENDU QUE le projet ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété;

ATTENDU QUE l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure permettant une ligne avant de 22,33 mètres minimale au lieu de 25 mètres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accorde la dérogation mineure à la compagnie 9041-1034 Québec Inc. visant à régulariser une ligne avant du lot 5 737 631 du cadastre du Québec pour une éventuelle subdivision du terrain;

2022-02-041 PROCLAMATION DE LA PREMIÈRE JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska proclame le 13 mars 2022 la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite toutes et tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les organisations

et institutions de notre municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CHOISIR, C'EST OUVRIR UNE PORTE.

2022-02-042 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- déclare la semaine du 14 au 18 février 2022 comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;
- appuie les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés;
- profite de cette semaine des *Journées de la persévérance scolaire* pour prendre un moment afin de souligner la formidable adaptation dont nos jeunes ont fait preuve juste à temps pour se motiver pour le reste de l'année.

2022-02-043 RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER L'AFFICHAGE D'UN POSTE D'AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE plusieurs projets ont été identifiés comme étant prioritaires mais le plus urgent étant celui de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés. es) – Volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande d'aide financière audit programme de soutien Volet 1 et que celle-ci lui a été accordée;

ATTENDU QU'un montant de 10 500 \$ est réservé pour la réalisation de la démarche MADA;

ATTENDU QU'il est dans l'urgence de procéder à l'ouverture d'un poste d'agent(e) de développement à raison de 28 heures/ semaine pour atteindre les cibles fixées dans le cadre de la planification stratégique;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'affichage dudit poste dans les journaux locaux, dans Emploi Québec ainsi que Québec municipal et que la date limite pour le dépôt des candidatures soit le 17 février 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal entérine et accepte que Monsieur Richard Caron, maire, Monsieur Gilles Plourde, conseiller et Madame Maryse Ouellet, directrice générale par intérim forment le comité de sélection.

2022-02-044 ADHÉSION ANNUELLE À L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC. (APHK)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adhère à titre de membre honoraire pour l'année 2022 à l'*Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est Inc.* (APHK) au montant de 50,00 \$.

2022-02-045 FONDATION HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DE-FATIMA – COTISATION ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adhère à la cotisation annuelle pour l'année 2022 à la Fondation Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima à titre de membre corporatif au coût de 75,00 \$.

VARIA

2022-02-046 ACTION CHÔMAGE KAMOURASKA INC. – RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal renouvelle son adhésion à Action Chômage Kamouraska pour l'année 2022 au montant de 50,00 \$.

2022-02-048 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 45.

Richard Caron, maire

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

CHRONIQUE CULINAIRE

Voici pour varier vos recettes de potages , je vous en partage deux nouvelles facile à cuisiner.

Potage au panais et carottes au gingembre

1 c. à soupe d'huile
2 échalotes françaises émincées
1 gousse d'ail pressée
1 c. à thé de poudre de cari
4 tasses de bouillon de poulet
3 panais
3 carottes
1 grosse pomme de terre
2 c. à soupe de gingembre frais
1 boîte de lait de coco (400 ml)
Sel

Dans une casserole, à feu moyen, chauffer l'huile. Dorer les échalotes trois minutes. Ajouter l'ail et le cari. Poursuivre la cuisson 30 secondes.

Ajouter le bouillon de poulet, les légumes, le sel et le gingembre. Porter à ébullition. Laisser mijoter environ 30 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Passer au mélangeur et remettre dans la casserole.

Ajouter le lait de coco moins quelques cuillères.

Réchauffer, au moment de servir. Et garnir avec le lait de coco réservé.

Potage crémeux aux patates douces et aux lentilles, garniture maïs et chorizo

Les fans de mets épicés ajouteront un demi piment chipotle de plus à leur potage. Ceux qui préfèrent les plats plus doux pourront omettre le piment et le remplacer par 1 c. à thé (5 ml) de paprika fumé.

2 c. à thé d'huile végétale (10 ml)
1 oignon haché
1 gousse d'ail hachée
5 tasses patates douces pelées et coupées en dés
½ tasse (125 ml) lentilles rouges rincées et égouttées
1 piment chipotle en sauce adobo
4 tasses bouillons de légumes sans sel
1 tasse d'eau (250 ml)
Sel et poivre noir du moulin

Garniture maïs et chorizo

2 oignons vert hachés
1 oz (30 gr) chorizo coupé en fines tranches
¼ (60 ml) tasse grains maïs surgelé
¼ tasse (60 ml) graines de citrouille
Crème sûre
Coriandre fraîche
Jus de lime

Préparation du potage

Dans une grande casserole, chauffer l'huile à feu moyen. Ajouter l'oignon et l'ail et cuire, en brassant, pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon soit ramolli.

Ajouter les patates douces, les lentilles et le piment chipotle et bien mélanger. Ajouter le bouillon et l'eau et porter à ébullition. Réduire le feu, couvrir et laisser mijoter pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Saler et poivrer. Réduire en purée lisse. (Le potage se conservera jusqu'à 1 mois au congélateur.)

Préparation de la garniture

Entre-temps, dans un poêlon, cuire les oignons verts et le chorizo à feu moyen-vif pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que les oignons soient dorés. Ajouter le maïs et les graines de citrouille et cuire, en brassant, pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que le maïs soit cuit.

Au moment de servir, réchauffer le potage. Garnir de crème sûre, de la garniture de maïs et de chorizo, de coriandre fraîche et arroser de jus de lime.

Source Coup de Pouce

Angèle Dionne

Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut pas voir grand!

Votre journal communautaire « Le Trait d'Union » est un journal à petit tirage qui fait partie de l'AMECQ (Association des médias écrits communautaires du Québec). L'AMECQ publie son propre journal « L'AMECQdote ». Or, dans sa publication de décembre 2021 (vol.1, no 37) le président de l'AMECQ M. Joël Deschênes écrit un article « Parlons de relève! » où il y mentionne la difficulté de recruter des jeunes (50 ans et moins!!!). Il cite en exemple de recrutement et motivation le cri du cœur lancé par l'équipe du journal « Le Trait d'Union » qui a permis de motiver un jeune à se joindre à eux. L'AMECQdote publie d'ailleurs une partie de l'article de L'Équipe du journal, Lettre ouverte à la population de Saint-Bruno-de-Kamouraska, de même que la présentation originale de son nouveau collaborateur Simon Lebrun écrite par lui-même. Le CA est fier de cet honneur et de l'ajout de Simon qui se démarque par sa participation, son professionnalisme et sa disponibilité. Un ajout précieux pour le journal et qui nous l'espérons saura en influencer d'autres.

P.S. Voir les extraits parus dans l'AMECQdote ci-après.

Qui est ce ti-gars ?



Simon Lebrun

À la suite de la parution en septembre du cri du cœur des cinq administratrices du *Trait d'Union*, je me suis joint à l'assemblée générale de notre petit journal, qui se déroulait le 12 octobre dernier. Je vais vous avouer que j'ai été un peu déçu de constater que j'étais le seul NOUVEAU à participer à la rencontre... Très rapidement, j'ai vu la fatigue des cinq femmes qui se démènent depuis plusieurs années pour nous offrir dix exemplaires du *Trait d'Union*. Je me suis alors porté volontaire pour devenir collaborateur du journal. J'anticipe déjà la question : « Que fait un collaborateur ? ». En fait, je vais essayer de publier des articles mensuels de tous genres : chroniques d'opinion, articles culturels, historiques, politiques et, pourquoi pas, économiques. Je veux apporter un regard jeune et moderne au journal tout en lui redonnant ses lettres de noblesse.

Je sais qu'il y a une question qui vous brûle les lèvres : « Qui est ce ti-gars ? »

Bon, le ti-gars se présente. Je me nomme Simon Lebrun, j'ai fait des études en Art, Lettres et

Communications au Cégep de Rivière-du-Loup. J'ai fait un peu de contenu journalistique durant mes deux années d'études collégiales. J'ai notamment eu des cours en photographie, en histoire de l'art, en culture québécoise et en rédaction critique. Je vois mon nouveau « titre » de collaborateur comme une véritable opportunité de me plonger dans le monde journalistique et de peaufiner mon regard critique.

Vous allez sûrement constater, à la lecture de mes futurs articles, que certains thèmes seront récurrents, comme l'environnement, les injustices sociales, la liberté, le bonheur, la politique, le cinéma et la photographie. Ce sont des sujets qui me tiennent à cœur et qui correspondent à mes champs d'intérêt. Je me donne pour mandat de vous partager de l'information véridique et (je l'espère) intéressante. Je vais également faire mon possible pour vulgariser certains concepts ou idées parfois imprécis, mais qui méritent que nous leur accordions de l'importance.

Je veux finir mon petit mot de présentation par des remerciements. Merci d'avoir écouté mes idées et de m'avoir accordé la chance d'écrire pour notre petit journal.

De plus, les différents journaux communautaires membres de l'AMECQ publient des recettes originales et savoureuses. Durant la période de pandémie et de confinement cette tendance s'est accentuée et les recettes sont venues enrichir le contenu des journaux communautaires. L'AMECQ a emboîté le pas en sélectionnant les recettes les plus invitantes pour concocter, exceptionnellement en 2021, un livre de recettes. Et ce, dans le cadre de son 40^e anniversaire. Trois recettes de Madame Angèle Dionne responsable de la chronique culinaire, du journal « Le Trait d'Union », ont été retenues pour ce livre soient : Salade de penne à la bruschetta, Salade mexicaine aux macaronis et à l'avocat, Salsa à l'avocat et aux échalotes vertes.

Pour voir les recettes, allez à l'adresse suivante: <https://amecq.ca/volumes/volume-37-no-1-decembre-2021/>

Félicitations à Angèle et Simon pour leur bon travail!

Le CA du journal « Le Trait d'Union »

«MAI LE MOIS DE L'ARBRE ET DE LA FORÊT»

Saviez-vous que mai, «Mois de l'arbre et des forêts» possède une riche histoire et des racines plus que centenaires. C'est en 1872 qu'on retrace la première célébration de l'arbre pour nous rappeler l'importance de cette ressource dans toutes les sphères de notre vie quotidienne. Puis en 1920, le gouvernement du Canada créa la Semaine nationale de l'arbre et de la forêt qui avait lieu en fin septembre. En 2001, prolongation de la Semaine de l'arbre et des forêts, et deviendra « Mai, Mois de l'arbre et des forêts». Afin de mettre en relief l'importance de tous les types de forêts et d'arbres, l'Assemblée générale des Nations Unies, proclame le 21 mars comme «comme journée internationale des forêts» en 2013.

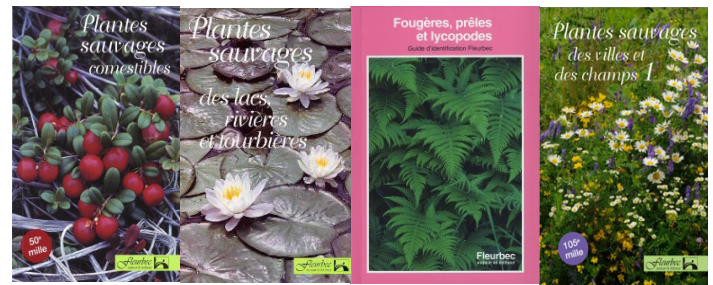
En prévision de cet événement, votre bibliothèque municipale se donne comme mission de lui rendre hommage et de signifier notre attachement à cette formidable ressource que nous côtoyons tous de près. Au sein de notre communauté, la forêt fait partie intégrante de notre histoire et de notre environnement. Elle est un atout important dans le quotidien de plusieurs de nos concitoyens tant au niveau des activités économiques (récolte du bois, acériculture...), récréatives (chasse, pêche, observation faunique), de trappe (piégeage), et de cueillette....

Nous vous proposons donc à partir de la fin avril, **une exposition thématique** sur la forêt. Plusieurs volumes, affiches et produits de la forêt seront exhibés jusqu'à la fin mai.

Pour vous mettre dans l'ambiance, on vous invite à une première activité ludique soit de compléter ce mot croisé pour peaufiner vos connaissances sur la thématique. Nous espérons que celui-ci suscitera une belle discussion avec vos enfants ou simplement en solo pour le plaisir. Découvrons ce que la forêt vous propose à partir de 21 lettres de l'alphabet. Les réponses, lors de la prochaine parution du Trait d'Union.

Quelques suggestions de livres

C'est contre des fibres de bois récupérées que s'inscrivent les mots d'un collectif d'auteurs et d'autrices, vous invitant à explorer les richesses de notre forêt. Vous y trouverez une mine d'informations. Ils deviendront vos fidèles compagnons lors de vos randonnées en forêt pour identifier et cueillir les produits forestiers comestibles. Ils vous aideront à garnir une bonne table de façon naturelle et originale.



Avec les guides de Fleurbec, vous serez capable de repérer sans peine les plantes que nous retrouvons sur notre territoire. Elles sont bien classifiées, les photos documentaires sont splendides, le tout dans une présentation soignée et facile de consultation. Le format est pratique pour l'emporter dans votre sac à dos lors de vos randonnées. Maintenant que vous avez appris à reconnaître et cueillir de façon responsable les plantes comestibles, voici trois ouvrages pour vous aider à poursuivre votre aventure...

Comme notre histoire culinaire est intrinsèquement liée à la forêt, il m'était impossible de passer sous silence ces quelques documentaires sur la façon d'apprêter les plantes sauvages. Ces ouvrages sont des promesses de découvertes culinaires qui vous plairont bien au-delà de votre assiette:



1. **Forêt: identifier cueillir cuisiner** par Gal et Arianne Paré-Le Gal, publié en 2019, aux éditions Cardinal.
2. **Aventure sauvage**, Gérald de Gal, édition Marcel Broquet, 2016
3. **Plantes sauvages au menu**, collectif, 2ième édition Fleubec, 2017

Forêt, un seul et même ouvrage, vous trouverez les clés pour identifier les trésors oubliés de ce formidable garde-manger que constitue notre terroir sauvage. Pratique et poétique, une véritable bible des plantes comestibles du Québec. Ce livre perpétue les savoirs ancestraux et magnifie toutes les richesses de la forêt. Un véritable pont entre la tradition et la modernité. Ce livre est beaucoup plus qu'un livre de recettes de gastronomie boréale, c'est une invitation à renouer avec la forêt, à revenir à nos racines. Une invitation à être curieux!

Aventure Sauvage: De la cueillette à l'assiette, ce livre révèle les trésors naturels que notre terre nous offre à l'état pur. L'auteur nous entraîne dans une aventure de découvertes de plus de 80 espèces de plantes sauvages: où les trouver, comment les reconnaître et les cueillir. Les cuisiner en toute simplicité afin d'apprécier leur immense richesse gustative. Conférencier et animateur de la série télévisée à Télé Québec, Coureurs des bois. Il a passé des mois en forêt à s'initier aux méthodes de survie ancestrale des peuples amérindiens.

Plantes sauvages au menu, un manuel qui vous permet de découvrir les saveurs des plantes sauvages, de comprendre les modes de préparations et de conservations (tisanes, farines, vins, gelées, marinades... grâce à plus de 125 recettes) Vous trouverez un complément de 16 plantes toxiques pour prévenir la récolte d'espèces toxiques, car il importe de consommer uniquement des plantes dont l'identité ne laisse aucun doute. Il comporte aussi un calendrier de récoltes.

Oui la forêt a beaucoup à nous offrir. Ces livres sont une invitation à se promener en forêt, à apprendre son langage. La nature mérite tout notre respect, n'en soyons pas que des spectateurs mais découvrons, apprécions toutes ses richesses et assurons sa pérennité.

«Promenons-nous dans les bois....» comme le dit la comptine. À condition que les loups n'y soient pas!

Si vous avez des commentaires ou des recommandations, n'hésitez pas à nous les acheminer. Vous pouvez communiquer avec nous par courriel à:

***biblio.bruno@crsdp.net ou
les mercredis soirs, entre 18h30 et 20h,
au 418-492-2612 poste 203.***

Diane Cardin,
Responsable



Nouvelles des
50 ans et plus

Un mot pour vous dire que nous tiendrons notre assemblée générale le 4 mai prochain à la salle municipale à 19 h.

Nous assisterons le 5 avril à une réunion de secteur qui nous communiquera des informations du Carrefour, des activités à venir, etc.

Lors de l'assemblée générale, un compte-rendu vous sera fait.

Je vous souhaite bon printemps et continuez de faire attention à vous.

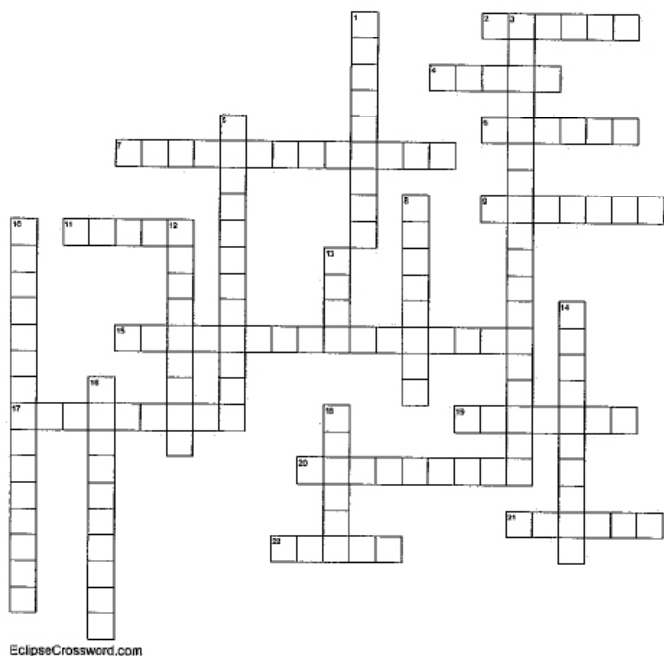
Anniversaires d'avril :

- | | |
|----|-----------------|
| 8 | Diane Emond |
| 9 | Alain Lagacé |
| 12 | Simone Lebrun |
| 16 | Ginette Paradis |
| 17 | Louise Beaulieu |
| 18 | Francine Gagné |
| 20 | André Chénard |
| 23 | Alain Lévesque |



Bon anniversaire à vous tous!

ABÉCÉDAIRE DE LA FORÊT



EclipseCrossword.com

Horizontal

2. Fixe l'arbre au sol, assure leur ravitaillement en eau et en sels minéraux
4. La colonne vertébrale de l'arbre
6. Petit fruit sec muni d'une aile on l'appelle aussi hélicoptère
7. Processus par lequel les plantes vertes synthétisent des matières organiques grâce à l'énergie lumineuse
9. Les poumons et l'estomac de l'arbre
11. Fruit du chêne
15. L'oiseau emblème du Québec
17. Le squelette d'une construction de bois
19. Monstre d'une légende autochtone qui attaque les humains qui ne respectent pas la forêt ou la nature
20. Insecte de la famille des coléoptères qui vit sous les écorces d'arbres morts et sous les champignons qui poussent sur le bois mort
21. Arbuste des tourbières à feuilles étroites produisant de petites fleurs roses
22. Ancien point d'attache entre la branche et l'arbre

Vertical

1. Qui mange du bois (adjectif)
3. Cercles visibles à l'intérieur d'un arbre
5. Arbre emblème du Québec
8. À l'intérieur de l'arbre, sert à la circulation de la sève
10. La fleur emblème du Québec, elle pousse dans les milieux humides
12. Engin forestier pour sortir le bois coupé en forêt
13. Fruit de conifères qui contient les graines sous ses écailles
14. Les pores de l'arbre qui permettent sa respiration. Ressemble à des taches ou des déchirures sur l'écorce
16. Plante qui pousse dans les terrains humides et sert à décontaminer les sols, plusieurs parties sont comestibles
18. Je suis la peau de l'arbre

Inscription à la maternelle



4 ans à temps plein

École Saint-Bruno

Il est toujours temps de faire l'inscription de votre enfant à la maternelle 4 ans via le site Internet sur Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, onglet admission-inscription.

<https://www.csskamouraska-riviereduloup.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/>

Inscrire son enfant à la maternelle 4 ans c'est choisir :

- **Un environnement éducatif stimulant et sécuritaire;**
- **Un programme pédagogique centré sur le développement global de l'enfant;**
- **Une transition harmonieuse vers le milieu scolaire.**

N'hésitez pas à nous téléphoner pour avoir de l'information supplémentaire.



École Saint-Bruno
418-856-7053 poste 4710

MICRO CULTURE DE CANABIS À SAINT-BRUNO

C'est mardi le 1^{er} mars dernier que les promoteurs Gabriel et Pierre-Marc Lévesque rencontraient les citoyens afin d'expliquer leur projet d'une micro culture de cannabis.



Le projet consiste en une culture extérieure uniquement, sur une superficie maximale de 200 m² pour une production d'environ 684 plants annuellement. Les étapes consistent par l'achat de boutures qui croîtront à l'intérieur au printemps et qui seront multipliés par bouturage pour être planté aux champs à la mi-juin pour une floraison au début août. La récolte se fait entre septembre et octobre. Par la suite les plants sont entrés l'intérieur pour le séchage pour environ deux semaines. Le produit fini est alors entreposé pour quelques semaines jusqu'au transport sécurisé en dehors du site. Le produit fini est acheminé à des compagnies qui se spécialisent surtout en produit pour soin de santé, ce vers quoi les promoteurs désiraient, plutôt que pour une consommation style SQDC. Malgré la croyance populaire celui-ci peut servir comme anti inflammatoire, comme sédatif, antidépresseur etc.

Le site est situé en zone agricole avec accès par la rue de l'Église. L'accès au site sera sécurisé par une guérite. Des clôtures à détection de pression sont installées autour de la culture et devant la porte de garage du bâtiment de séchage. Le site est également sous surveillance par caméra.

La portion culture est située à environ 348 mètres de la rue. Aucune odeur ne devrait être ressentie ni dans la portion culture ni à l'intérieur du bâtiment de séchage ou des filtres au charbon sont installés afin de les éliminer. Plusieurs citoyens situés à proximité étaient inquiets à ce sujet.

L'acceptation sociale étant importante pour les promoteurs, ceux-ci ont rassuré la population à l'effet qu'à court et moyen terme la production ne devrait pas augmenter. Les résidents demeurant à proximité ont pour la plupart été contactés à savoir s'ils avaient des appréhensions pour ce projet.

C'est pour rassurer et expliquer tous les tenants qu'ils ont tenu à faire cette rencontre citoyenne à laquelle participaient une vingtaine de personnes. À plus long terme, des emplois pourraient être créés selon le développement de l'entreprise.

Nous leur souhaitons du succès dans leur nouvelle entreprise.

Constance Gagné
Trait d'Union

Comité embellissement

Le comité d'embellissement vous rappelle que la collecte de cannettes et bouteilles se tiendra le samedi 23 avril.

Comme d'habitude veuillez les sortir sur votre galerie ou au bord du chemin avant 10 h. L'argent sera remis à la Croix Rouge pour aider les Ukrainiens.

Participez, c'est important.

Merci de votre générosité.

OUVERTURE DES ÉCOCENTRES SEMAINE DU 4 AVRIL 2022

La Pocatière 📍 410, 14e rue Bérubé OUVERT DU 5 AVRIL AU 19 NOVEMBRE Mardi au samedi 8 h 00 à 16 h 00 Fermé le 24 juin	Saint-Pascal 📍 236, avenue du Parc OUVERT DU 5 AVRIL AU 19 NOVEMBRE Mercredi au samedi 8 h 00 à 16 h 00 Fermé le 24 juin	Saint-Alexandre- de-Kamouraska 📍 619, Route 289 OUVERT DU 7 AVRIL AU 19 NOVEMBRE Jeudi (jusqu'au 1er sept) 11 h 00 à 20 h 00 Jeudi (à partir du 8 sept) 8 h 00 à 16 h 00 1er et 3e samedis du mois 8 h 00 à 12 h 00 Fermé le 24 juin
---	--	--

Récupération et vente à bas prix de meubles usagés, petits objets et matériaux patrimoniaux.
NOUVEAU LOCAL !

📍 641, Rue Taché, St-Pascal

 **ÉCO chantier**
BAS-SAINT-LAURENT

 **MRC de Kamouraska**

Ligne Info Co-éco
418 856-2628 #1 

Les temps changent ... PAS QUE LE CLIMAT !

Qu'est-ce qui est recyclable ?

- Est-ce que c'est un contenant, un emballage ou un imprimé?
- Si oui > est-ce que c'est en papier, en carton, en verre, en métal, ou en plastique?
- Si c'est en **plastique rigide** > est-ce qu'il y a un triangle avec un numéro 1 à 7? Si oui, au bac!
- Si c'est en **plastique souple** > Si vous prenez le sac ou l'emballage et essayez de l'étirer en poussant au travers avec votre pouce, est-ce qu'il s'étire bien? Si oui, on fait un sac de sacs, et hop! Au bac!



Des questions ?

1 888 856-5552 option 1

co-eco.org/sacs-et-pellicules-plastiques/ | info@co-eco.org | facebook.com/coecobsl

Extincteurs portatifs (norme et entretien)

La nouvelle réglementation incendie adoptée par l'ensemble des municipalités du Kamouraska prescrit l'obligation d'avoir un extincteur portatif à poudre chimique polyvalente dans chaque unité d'habitation.

Cet extincteur devra avoir une cote minimale de 2A-10B-C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que l'extincteur a la capacité d'éteindre :

- un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A) ou ;
- un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B) ;
- et que l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C).



Saviez-vous qu'un extincteur portatif est rempli à la fois de poudre chimique (agent extincteur) et d'air comprimé ou d'azote (agent propulseur)? Le manomètre de pression sert à indiquer la pression de l'agent propulseur à l'intérieur du cylindre. Il faut que cette pression soit conservée à son maximum pour que la poudre soit expulsée efficacement. C'est pour cette raison qu'un extincteur dont le manomètre indique une faible pression risque de ne pas fonctionner.

Chaque mois, prenez l'habitude de vérifier la pression de votre extincteur. L'aiguille doit être positionnée dans

la zone verte. Profitez également de ce moment pour vérifier son contenu en le manipulant. Faites-lui faire quelques renversements pour sentir le mouvement de la poudre à l'intérieur. L'extincteur devrait toujours être installé dans son support, l'étiquette vers le devant, en tout temps accessible et bien à la vue. Dans cette vérification mensuelle, vérifiez également la présence de tous les sceaux et goupilles. L'extincteur ne devrait pas être laissé directement au sol, ni installé à plus de 60 pouces (1,52 m) du plancher.

L'entretien d'un extincteur à poudre chimique à usage domestique doit être fait par un professionnel qualifié. Il faut se rappeler que la poudre chimique d'un extincteur polyvalent doit être recyclée aux 6 ans. Lors du remplissage, un collier de carton sera installé entre le cylindre et la poignée à titre d'attestation du remplacement de la poudre. Le corps de l'extincteur composé d'acier doit être soumis à un test hydrostatique aux douze ans. Un autocollant confirmant la réussite de ce test sera apposé à l'endos de l'extincteur par la firme de vérification. En dehors de ces deux types d'entretien, l'extincteur peut être vérifié par le propriétaire (manomètre et manipulation).

Pour les endroits publics et les institutions, l'extincteur portatif doit être vérifié par une entreprise spécialisée annuellement. La fiche d'inspection doit être laissée sur l'extincteur pour confirmer l'opération.

Ces points de vérification et tout ce qui encadre les types d'agents, l'installation et l'entretien des extincteurs portatifs sont libellés dans la norme NFPA 10, citée en référence dans le Code national de prévention des incendies (CNPI 2010).

Christian Madore,

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie

418 492-2312, poste 241

cmadore@villestpascal.com

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Sur rendez-vous

Du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Fabrique

321, rue de l'Église

Lundi au vendredi
Téléphone: 418-492-1476.

Alimentation

St-Bruno

Dimanche : 8 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 8 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

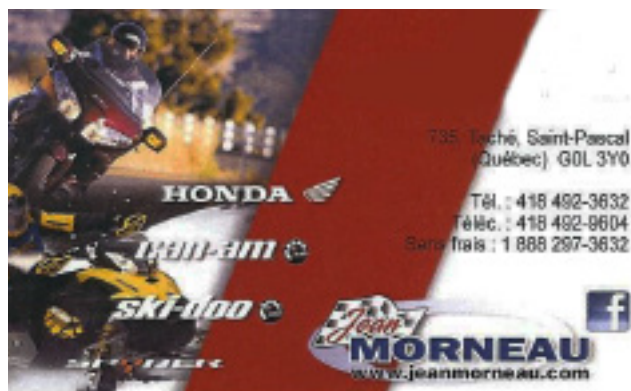
Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

SAAQ St-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et 12 h à 16 h
Jeudi de 12 h à 16 h et 17 h à 20 h
Vendredi 12 h à 16 h
Samedi Fermé
dimanche Fermé
Téléphone : (418) 492-7314





MARIE-EVE PROULX Députée de Côte-du-Sud
Ministre déléguée au Développement économique régional
Ministre responsable des régions Chaudière-Appalaches,
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

BUREAU DE MONTMAGNY
Édifice Amable Bélanger
6, rue Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
Téléphone : 418 234-1893 • 1 866 774-1893

BUREAU DE SAINT-PASCAL
Édifice Claude-Béchar
235, rue Rochette, bureau 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Téléphone : 418 492-7730

BUREAU DE SAINTE-PÉRETUE
366, rue Principale Sud, bureau 205
Sainte-Péretue (Québec) G0R 3Z0
Téléphone : 1 866 774-1893
marie-eve.proulx.cds@assnat.qc.ca

Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

Montmagny: 418 248-1211
Rivière-du-Loup: 418 868-1280
bernardgenereux.ca



Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-260



Entrepreneur général
Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) GOL 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

DECO SURFACES



1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure
Céline
Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0



Lunik inc.

PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.airs.com



492-2222

Résidence funéraire
Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance
Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier
353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc GoL 3Y0



Pneus F.M. inc.

595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375

Mécanique générale

580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca

PNEUS
ALIGNEMENT
SUSPENSION
VIDANGE
FREINS
SILENCIEUX
INJECTION

Service de Pneus
Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole



418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Carolyne Thériault, CPA
Pascal Briand, CPA

Tél.: (418) 492-3515
Téléc.: (418) 492-9640
Cel.: (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

PME
INTER

NOTAIRES

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre

Me Marie-Christine Morneau
506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926



ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska



Le Domaine Brufois



HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0
Roger Lavoie, prop.
(418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
Mohair



Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: 418 492-1449
Téléc.: 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.airs.com

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire

492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska Q.C.
GOL 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.





CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault

339 rue Lessard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 13 h

Membre affilié



555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Téléc. : 418 492-2255
Courriel : bsr@famiprix.com



Municipalité Saint- Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca

Alimentation Saint-Bruno 2020

Isabelle Bérubé

Jean-Charles Chénard À votre service

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. **418.492.3185**

Épicerie - Essence
Service de traiteur



BASIE32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Transport Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire

Cell. : 418.868.9486

Tél. : **418.852.1222**

Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Desjardins

Caisse du Centre de Kamouraska

Mieux se **connaître**,
pour mieux **avancer**.